

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juin 2008

Etaient présents : MM ou Mmes, IBRES. CLAMENS. ABADIE. BAROU. MOLLIN. SOZZA. SERIEYS. AGUILAR. AJAS. BONNIEU. DOUMENC. DUPONT. ETERNOT. FENIE. GAURE. GUERRIN. HUMBERT. LACASSAGNE. LE LAMER LUBIN. ROUSSEL. VIOLA.

Etaient absents ou excusés : M. ESCUDIER

Représentés :

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé sans observation.

Les questions suivantes ont été traitées :

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR 2009 :

Ont été tirés au sort sur la liste électorale pour figurer sur la liste préparatoire pour la liste annuelle 2009 des Jurés d'Assises : Mme ZIANI-KERARTI Rachida, Mme LACASSAGNE Corinne, Mme FORNES Asmaa, Mme FERRANDI Sylvie, M. EANG Christophe, Mme FRAILE Carole, Mme BORDEAU Pascale, Mme BEDENE Evelyne, Mme DALLA COSTA Anne-Marie.

1/ ACQUISITION DE TERRAIN :

Le Conseil Municipal décide d'acquérir une parcelle de 1501 m² située au lieu dit Terrefort et appartenant à Monsieur MAROBIN Antoine au prix fixé de 7200 euros.

2/ TRANSPORTS SCOLAIRES 2008/2009 :

Le Conseil Municipal prend en charge, comme les années précédentes, la totalité de la part des familles sur les charges de transports scolaires à savoir 92 euros pour les demi-pensionnaires et 46 euros pour les pensionnaires.

3/ TARIFS DE LOCATION DES SALLES :

L'assemblée décide l'augmentation des tarifs de location des salles municipales à compter du 1er septembre 2008. Un tableau annexé à la délibération reprenant l'ensemble des nouveaux tarifs est consultable en mairie.

4/ ACQUISITION D'UNE TONDEUSE :

Après consultation, le Conseil Municipal décide l'acquisition d'une tondeuse professionnelle TORO, type GROUNDSMASTER 3280 D – 2RM au prix de 22961 euros hors taxes.

5/ PROGRAMME AFD 2008 :

Le programme de travaux de réparation à exécuter sur la voirie communale prise en charge est approuvé pour un montant de 45613,60 euros nets.

6/ DECLASSEMENT DE L'IMPASSE DU VERGNET :

L'assemblée approuve le projet de déclassement du domaine public d'une partie de l'impasse du Vergnet.

7/ PAYS MONTALBANAIS : CREATION DE L'ASSOCIATION :

Les membres du Conseil Municipal valident les statuts de l'association du Pays Montalbanais et désigne Monsieur IBRES représentant au titre de leur collectivité.

8/ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Une subvention exceptionnelle de 200 euros est attribuée à l'association Le Pêcheur Bressolais pour les actions menées sur la commune.

9/ PRIX DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE :

Pour répondre à l'augmentation des denrées alimentaires, le prix du repas à la cantine scolaire sera de 2 euros pour les enfants à compter de la rentrée 2008/2009.

10/ QUESTIONS DIVERSES :

- Mesdames SERIEYS et ROUSSEL sont nommées « correspondant canicule » pour la commune de Bressols,
- Un accord de principe est donné à la CMTR pour une participation de la commune de Bressols à l'entretien du ruisseau du Miroulet,
- Un appel à candidatures va être lancé pour l'acquisition de composteurs et de récupérateurs

d'eau de pluie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Vu par Nous, Maire de Bressols, pour être publié conformément au Code Général des Collectivités Locales.

Bressols, le 5 juin 2008

Le Maire,